



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C_20260520_01

INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL SUITE AUX RENOUVELLEMENTS 2026 DES ORGANES DÉLIBÉRANTS MÉTROPOLITAINS ET MUNICIPAUX

Rapporteur : Monsieur François GAY, doyen d'âge

Le 20 mai 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 13 mai 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du SIGERLy, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur François GAY, doyen d'âge.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon* : Abdeljalil BENYAHIA, Jérémie BREAUD, Messaouda EL FALOUSSI, Blandine FREYER, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Philippe GUELPA-BONARO, Julien GUIGUET, Jean-Philippe JAL, Ariane LE VELLY, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Pierre OLIVER, Élodie ROUX DE BEZIEUX, Max VINCENT. *8 communes hors territoire* : Bruno THUET (Brignais), Christelle REMY (Communay), Denis LANOISELEE (Millery), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon), Claire RENOUPREZ (Vourles); *57 communes* : Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Christian BESSE (Champagne-au-Mt-d'Or), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Anne ALLONSIUS (Chassieu), Claude LAUBRIET (Collonges-au-Mt-d'Or), Jacques GAILLARD (Corbas), Frédéric BARON (Couzon-au-Mt-d'Or), Franck FOREY (Curis-au-Mt-D'Or), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Isabelle BUSQUET (Ecully), Jean-Pierre BOHE (Feyzin), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Xavier ECHANIZ (Francheville), Serge GUGLIERMINA (Genay), Azdine MERMOURI (Givors), Xavier ODO (Grigny-sur-Rhône), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), André DUMORTIER (Lissieu), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or) Florence ROMERSA (St Didier-au-Mont-d'Or), Philippe GONNAND (St Gens-les-Ollières), Loïc DUFFY (St Germain-au-Mont-d'Or), Stéphane PEILLET (St Priest), Pierre BARRELLON (Ste Foy-lès-Lyon), Gaël VIOSSAT (St Romain-au-Mt-d'Or), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Gérald MUNGENAST (Sathonay-Village), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-La-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Lanouar SGHAIER (Vénissieux), Florian ROBERT (Vernaison), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon* : Serge DELAIGUE ; *57 communes* : Michel JARRIN (Cailloux-sur-Fontaines), Philippe COMPAGNON DE LA SERVETTE (Caluire-et-Cuire), Thierry DUCARNE (Charly), Jean-Christophe COLONNA (Craponne), Fabrice GETAS (Fontaines-sur-Saône), Eric RAMOS (Jonage), Agnès SEDDAS (Marcy l'Étoile), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Marie SILHOL-AMBLARD (Quincieux).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Sylvie BLES-GAGNAIRE, (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon)
Céline ENNAJEM (La Tour-de-Salvagny) donne pouvoir à Pierre OLIVER (Métropole de Lyon)

Secrétaire de séance : Monsieur Alexis GAILLARDIN (Saint Symphorien-d'Ozon)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2025-06-25-00003 du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du Syndicat de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Vu l'article liminaire du règlement intérieur du Syndicat de Gestion des Énergies de la Région Lyonnaise (SIGERLy) ;

Vu les délibérations de la Métropole de Lyon ainsi que des communes adhérentes désignant leurs délégués titulaires et suppléants ;

Vu la liste des représentants métropolitains et communaux jointe en annexe ;

Considérant qu'un nouveau Comité syndical doit être installé suite aux résultats des élections municipales et métropolitaines ;

Considérant que l'article 6-2 des statuts du SIGERLy dispose que le Comité syndical est composé de :

- 20 délégués métropolitains titulaires, désignés par le Conseil de la Métropole de Lyon,
- 65 délégués communaux titulaires, un délégué étant désigné par chaque conseil municipal des communes adhérentes ;

soit un total de 85 délégués titulaires en exercice ;

Considérant les conditions relatives à la suppléance des délégués titulaires en cas d'empêchement par la désignation de délégués suppléants (20 pour la Métropole et 1 par commune pour les 65 communes adhérentes) ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur François GAY, doyen d'âge

Le Comité syndical :

PREND ACTE de la nouvelle liste des délégués représentant ses adhérents, comme mentionnée en annexe (titulaires et suppléants) ;

DÉCLARE installés dans leurs fonctions de délégués au Comité syndical du SIGERLy les représentants métropolitains et communaux sus mentionnés.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Le Président du SigerLy
Monsieur Jérôme MOROGE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.